

BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE

DES BASSINS
NESTE ET RIVIERES DE GASCOGNE

Point au 21/07/2025

Le présent bulletin répond aux dispositions de l'article 3.7 de l'arrêté cadre inter-préfectoral n°32-2023-07-31-00004 portant modification de l'arrêté cadre inter-préfectoral n°30-2021-01-27-010 modifié portant plan d'action sécheresse pour le sous-bassin Neste et rivières de Gascogne, quant à la nécessaire information continue tout au long de l'année, des services de l'Etat concernés.

Synthèse

Etat des débits et des réserves au niveau du Système Neste :

- **Contexte hydro climatique général** : les seules précipitations observées la semaine dernière se limitent à quelques pluies très localisées, en fin de semaine. Elles ont atteint au maximum une quinzaine de mm sur une étroite bande dans le Nord-Ouest du système Neste et une dizaine de mm sur une autre bande au sud-est du système. Le bassin de la Neste amont a également reçu des précipitations le 20/07, avec des cumuls inférieurs à 15 mm sauf sur les crêtes frontalières où localement ils ont pu atteindre une trentaine de mm. L'influence sur les débits de la Neste a été faible et de courte durée.

Les températures maximales observées à Auch ont été comprises entre 25,4°C le 20/07 et 35°C le 17/07 ;

- **Débits naturels de la Neste** : en baisse plus lente qu'au cours des dernières semaines, ils se situent désormais entre la quinquennale et la décennale sèches observées sur la période 1990-2024 (en moyenne glissante sur 10 jours, cf. graphique 1) ;

- **Réalimentations** : les débits dérivés par le canal de la Neste ont été en moyenne de 10,1 m³/s sur la dernière semaine (en hausse par rapport à la semaine précédente) pour répondre aux besoins de réalimentation importants du système Neste.

Les lâchers depuis les réserves de montagne pour le soutien de la Gascogne ont été lancés le 29/06 et augmentent à mesure que le débit naturel de la Neste tarit. Le débit des lâchers demandé depuis les réserves de montagne est de 7 m³/s ce lundi 21/07 (+0,5 m³/s par rapport au lundi 14/07) ;

- **Remplissage des réserves** :

Les taux de remplissage au 21/07 sont les suivants :

- Système Neste : 71 % (hors réserves de montagne), en retrait de 7 points par rapport à la situation observée lors du précédent bulletin (14/07/2025). Le taux de remplissage global des réserves de piémont est entre le niveau quinquennal sec et le niveau décennal sec (cf graphique 4a) ;
- Bassins autonomes : 72 %, en retrait de 6 points par rapport à la situation observée lors du précédent bulletin (14/07/2025) ;

► **Mesures de gestion 2025 :**

Pour cet été 2025, la finalisation des travaux d'étanchéité en pied du barrage de l'Oule va nécessiter une nouvelle vidange de la retenue d'ici début septembre. Les débits lâchés depuis les réserves de montagne seront limités à 8 m³/s à partir de cette date, avec peu de risque que cela soit une contrainte pour l'alimentation du système Neste, d'après les observations historiques.

Lors de la réunion de la commission Neste du 28/05, il a été décidé de :

- valider les quotas d'irrigation 2025 à hauteur de la valeur nominale de 4 000 m³/l/s ;
- questionner les modalités de report sur 2025 de « l'expérimentation Gimone 2024 » consistant à tester de nouvelles modalités de tours d'eau sur l'axe Gimone (s'il est nécessaire de mettre en place des tours d'eau).

Compte tenu de la dégradation rapide des indicateurs (ressources stockées et surtout débits naturels de la Neste) sur cette fin du mois de juin, la commission Neste s'est de nouveau réunie le vendredi 04/07. Il a alors été décidé de :

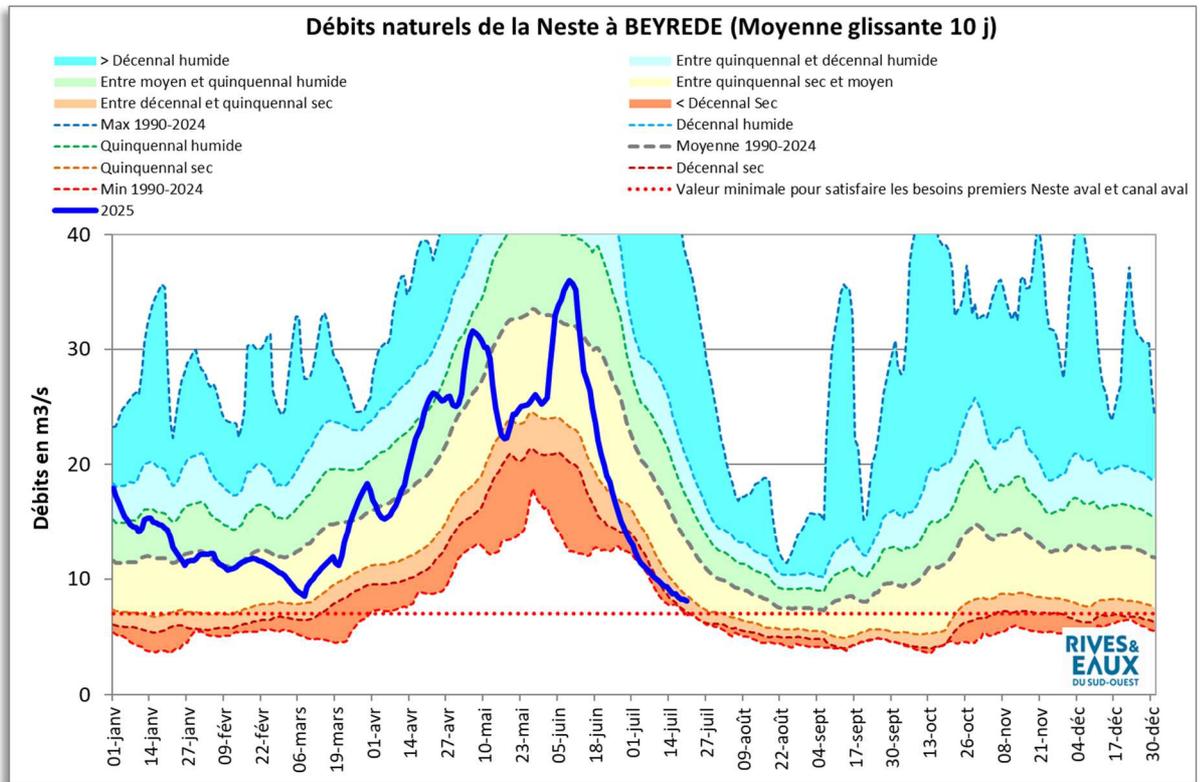
- Réduire les quotas de 15% à 3 400 m³/l/s ;
- Demander la possibilité de recourir à la dérogation Basse Neste ;
- Donner mandat au comité technique Neste :
 - pour suivre de manière rapprochée l'évolution de la situation dans les prochaines semaines
 - pour décider de la mise en œuvre de tours d'eau si nécessaire selon les critères de déclenchement de l'arbre de décision
 - et en invitant l'établissement public Garonne Gascogne et affluents pyrénéens (ancien SMEAG) à participer aux réunions du comité technique Neste, en plus des participants habituels : DDT32 (coordinatrice), DREAL, OUGC, représentant CPI, Maîtres d'ouvrages, Agence de l'Eau et Rives & Eaux.

Le comité technique Neste se réunira le 22/07 pour analyser l'évolution de la situation.

Contexte hydro-climatique

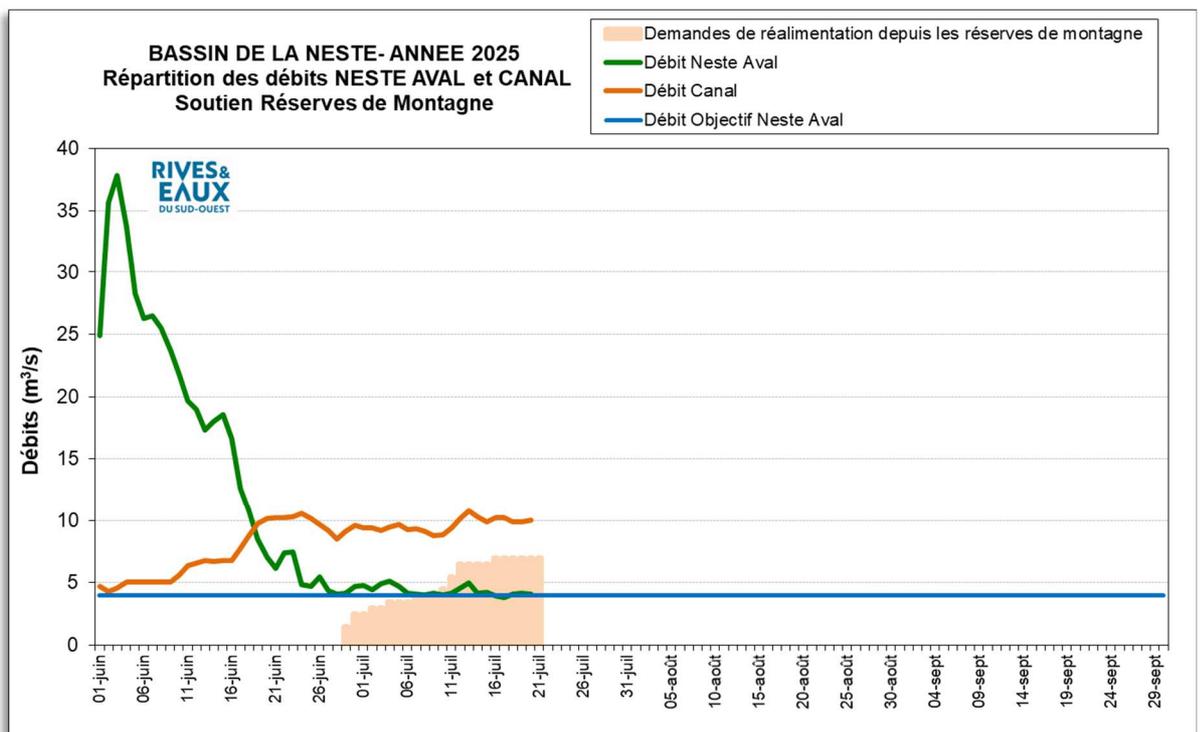
Le **graphique 1** présente les débits naturels de la **Neste** à Beyrède exprimés en moyenne glissante sur 10 jours en regard des courbes statistiques.

Graphique 1



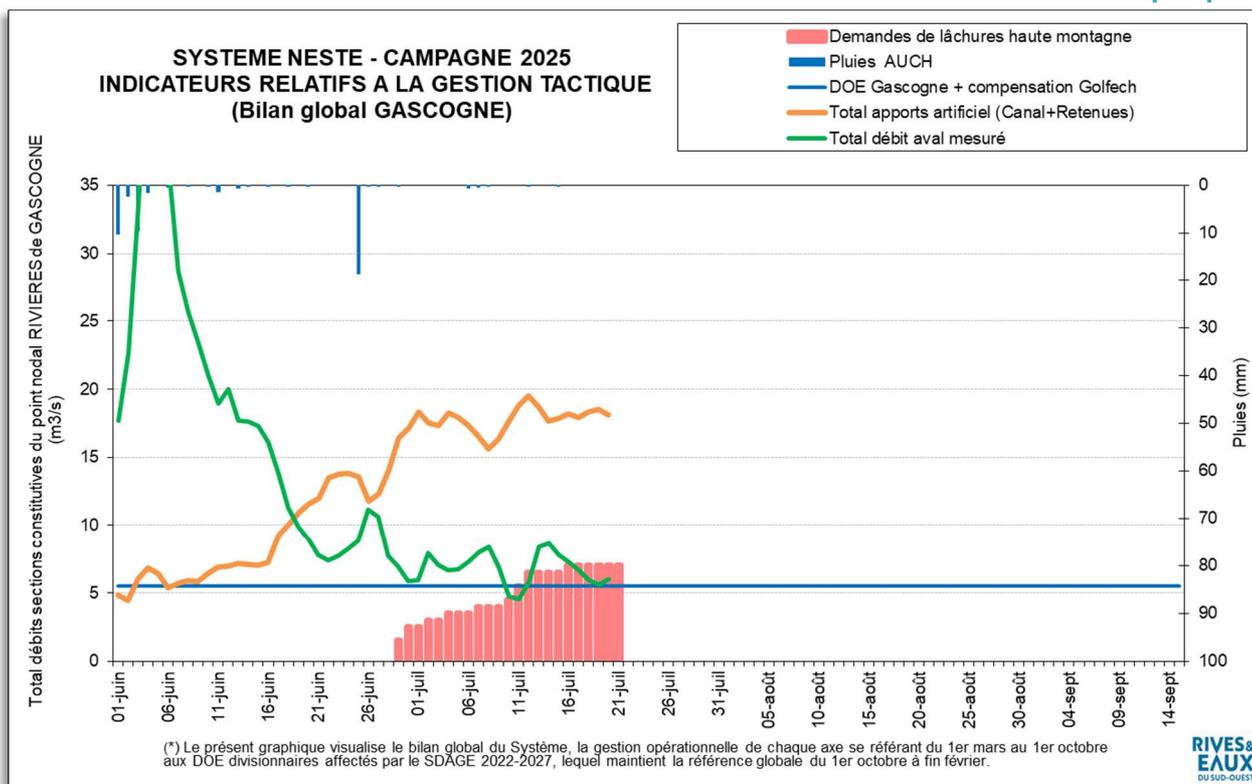
Le **graphique 2** présente les débits du canal de la Neste et de la Neste en aval de la prise d'eau.

Graphique 2



Le **graphique 3** présente les débits et pluies sur le système Neste.

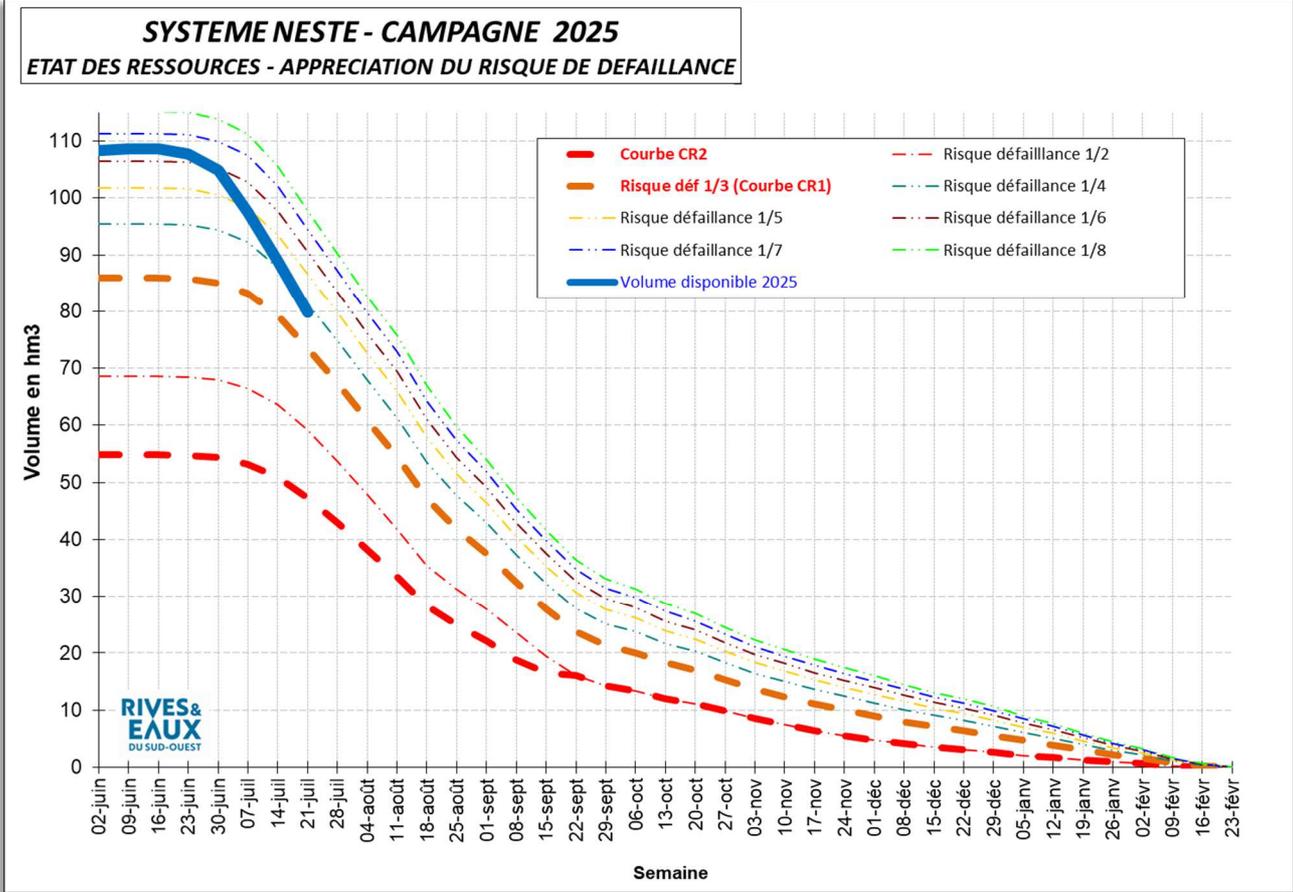
Graphique 3



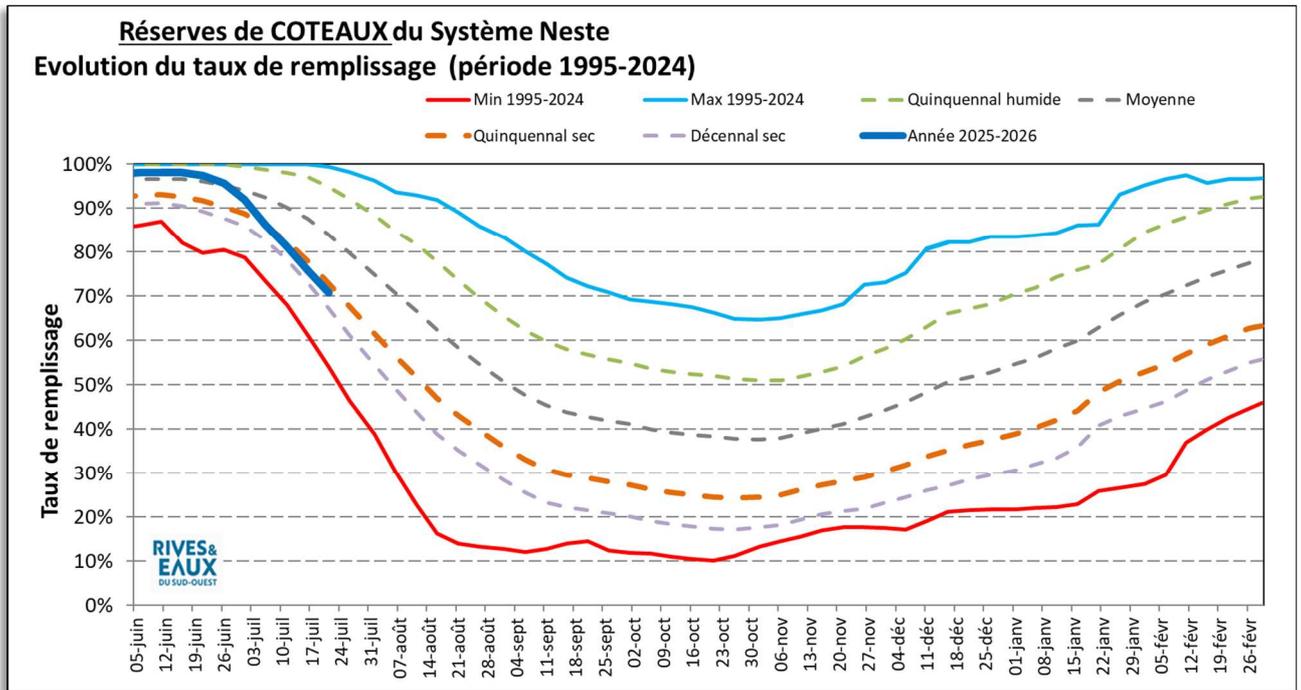
Système-Neste Evolution des réserves

Le **graphique 4a** présente l'évolution des réserves du Système Neste (en stock résiduel cumulé, y compris les réserves de montagne) pour la campagne 2024, en regard des courbes indicatrices de défaillance. Les **graphiques 4b et 4c** donnent un aperçu de l'état des réserves exprimé en taux global en regard des valeurs statistiques observées pour les réserves de coteaux (**graphique 4b**) et en volume disponible pour le soutien Gascogne dans les réserves de montagne (**graphique 4c**)

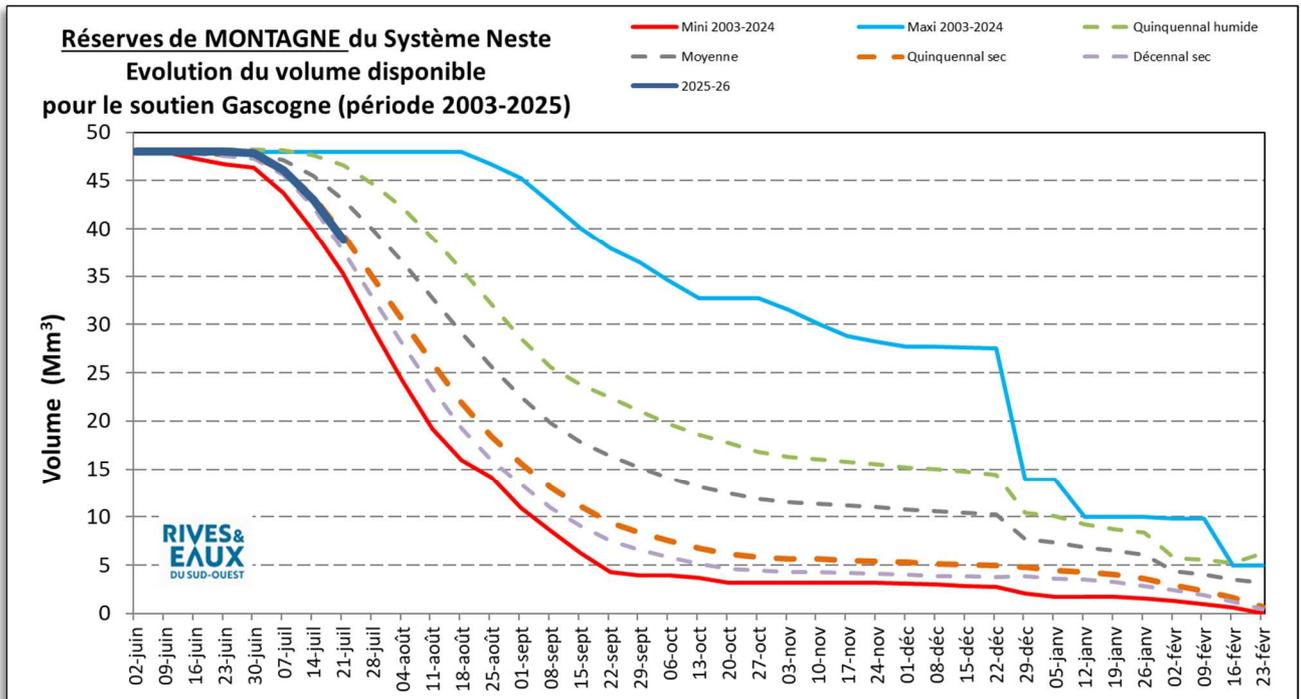
Le **graphique 4d** montre le remplissage actuel de chaque retenue ainsi que les évolutions enregistrées au cours des 2 dernières semaines.

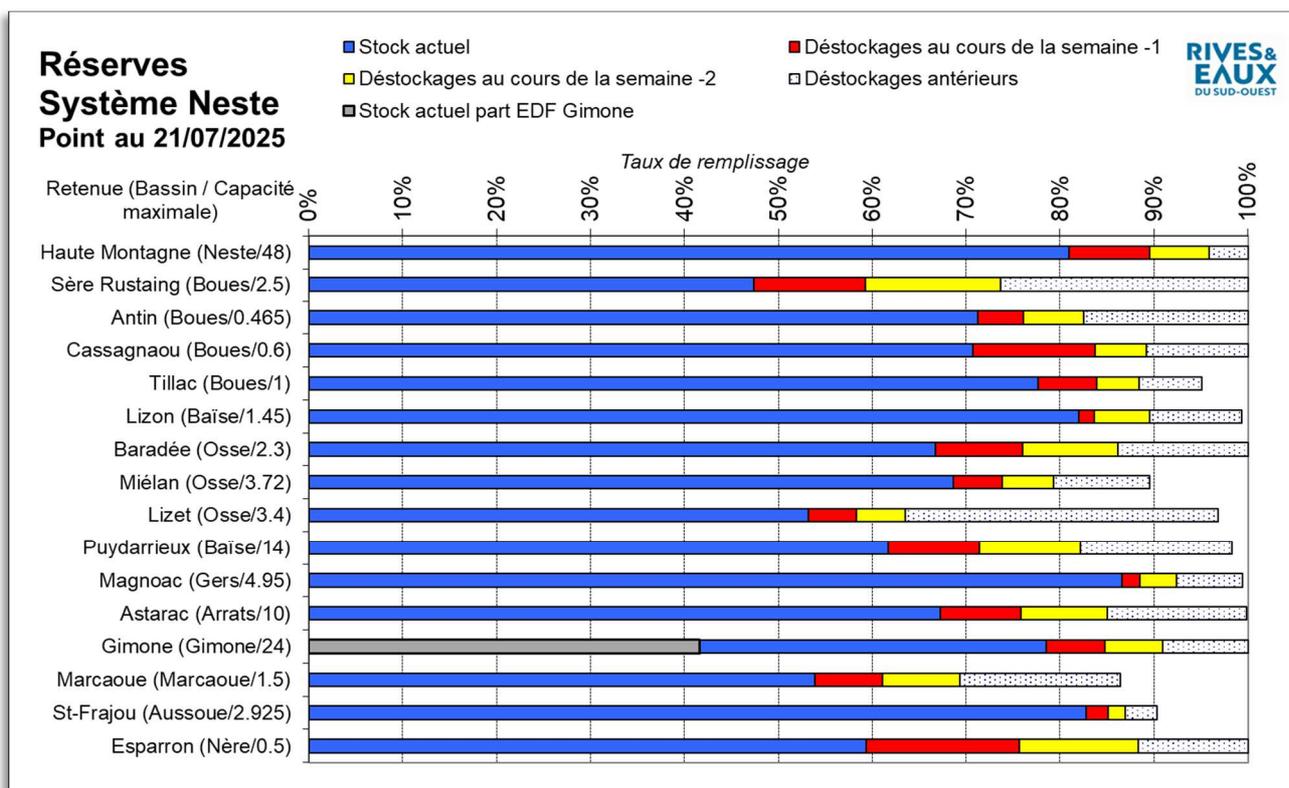


Graphique 4b



Graphique 4c





Bassins autonomes Etat des réserves

Le **graphique 5** donne un aperçu de l'état des réserves exprimé en taux de remplissage pour les bassins autonomes ainsi que les évolutions enregistrées au cours des 2 dernières semaines.

Graphique 5

